



L'ÉCHO

XXI^e ANNÉE - N° 7078 - LUNDI 21 MARS 1910

BUREAUX : LILLE - 15, rue d'Angleterre - Téléphone 972

5 CENTIMES

DE ROUBAIX-TOURCOING

5 CENTIMES

BUREAUX : ROUBAIX - 35, rue du Veil-Abrévior - TOURCOING - 85, rue des Ursulines

ADVENIAT REGNUM TUUM
Nous vous reconnaissons comme notre
Souverain Seigneur et Maître et comme Chef
suprême de la Patrie Française.

Il faut l'exemple des deux

Une exclamation de colère partit du cabinet de travail où M. Morlet venait d'entrer : « Encore une fois les enfants ont touché à mes échantillons ! Faites sérieusement de la représentation avec des gamins qui brouillent tout en votre absence... Edmée ! »

Mme Morlet s'avança : « Voyons, mon petit, ne te fâche pas pour si peu, je vais t'aider. »

— Si peu ! Tu appelles si peu une désobéissance après tant d'autres. Combien de fois ai-je demandé de toucher à mes échantillons ? Aujourd'hui, le coupable sera sévèrement puni, j'en fais mon affaire. »

Écartant sa femme (qui voulait le retenir, il partit vers la cuisine où se tenaient les enfants :

— Quel est celui qui m'a pris des échantillons ? Répondez, ou je vous punis tous les trois ; est-ce toi, Lucien ?... C'est Max alors ?... Ou bien Gabrielle !... »

— Ce n'est pas moi, crièrent-ils à la fois. — C'est moi, sans doute, répartit le père, de plus en plus courroucé ; vous allez tous vider vos poches, nous verrons bien. »

Il prit Lucien par le bras et lui passa la main dans la poche, tandis que le garçonnet criait : « Maman ! Maman ! »

— Ne lui fais pas de mal au moins, supplia celle-ci. »

— Il mériterait d'être fouetté jusqu'au sang, son fils ; regarde-moi ça ! Il retirait de la poche un fouillis d'échantillons de rubans. »

« A toi, Max. » Le pantalon de Max recélé des bonbons, des miettes de gâteau et un canif cherché depuis longtemps par son père. La petite Gabrielle, réfugiée près de sa mère, la flattait pour obtenir sa protection. M. Morlet haussa les épaules, et, la laissant là, il dit : « Souper général au pain sec ce soir ; privation de dessert pendant huit jours ; ça vous apprendra à ne plus désobéir ni mentir. »

Stupéfaits, les enfants se regardèrent, puis éclatèrent en pleurs, ces pieux factices d'enfants gâtés, faits de rage et de roubarde. Les garçons coururent aussitôt à leur mère et la tintèrent embrassée. Mme Morlet avait toujours la faiblesse de se laisser prendre à ces comédies d'affection, qui suivaient les rares punitions paternelles. Cette fois encore, au lieu de dire fermement aux petits délinquants que la

meilleure preuve d'amour qu'ils pouvaient lui donner, c'était de se soumettre à leur père et de ne plus désobéir, elle se mit à les consoler :

— Voyons, Gabriel, dit-elle à son mari, ne pourrais-tu être un peu plus indulgent ; vois dans quel état tu les mets — les sanglots redoublèrent. — Lulu en sera malade... je ne les ai pas habitués à être ainsi brutalisés. »

— Alors c'est moi qui ai tort ? proféra le mari, les dents serrées. — Non, mais sois plus patient... Là ! c'est tout, mes chéris, vous savez que maman vous aime bien... »

Le cliquement de la porte se refermant sur M. Morlet fit tressaillir sa femme. Le voyant sérieusement fâché, elle essaya rapidement les yeux de ses enfants et courut le retrouver dans son bureau.

— Je viens t'aider, dit-elle timidement. — Vraiment ? Tu as fini de consoler ces petits polissons d'avoir reçu une juste réprimande ? — puis, trop attirée pour continuer à être ironique, il avoua :

— Sais-tu que je commence à m'effrayer de la tournure que prennent nos enfants. Leurs désobéissances sont continuelles ; on ne peut pas compter sur leurs promesses. »

— Ce sont là des défauts d'enfants qui passeront avec l'âge. — Ah ! tu crois ça, toi ? Eh bien ! moi, je dis que les défauts croissent avec l'âge, si on ne les corrige pas... Vois la gourmandise de Max ! Ses poches étaient pleines de desserts volés. — Oh ! volés ! Quel mot ! — Le mot juste : un enfant ne doit rien prendre sans permission, sans quoi, plus tard... »

— Tu ne vas pas dire que notre fils deviendra un voleur ? Voyons, mon petit, nous sommes d'honnêtes gens, « bon sang ne peut mentir. »

— Nous sommes d'honnêtes gens, pourquoi ? Parce qu'on nous a corrigés dans notre jeunesse. Il aurait fait bon, chez nous, de désobéir ou de mentir ; nos parents avaient la main solide et nous le faisions sentir à l'occasion. — Oui, autrefois on était moins sensible ; moi, je ne puis pas les voir pleurer. — Tu aimes mieux que nous pleurons nous-mêmes plus tard ? — Allons, aïe, n'exagère pas ; chez eux le fond est excellent. — Découragé, M. Morlet se mit au travail sans plus parler ; c'était, d'ailleurs, le seul moyen de conserver la paix, tous ses raisonnements ayant toujours échoué devant l'insubordination de sa femme. C'était une douloureuse énigme pour lui que l'avènement de cette mère, bonne chrétienne pourtant, sur ses plus essentiels devoirs. Lui, homme d'expérience et homme de foi, bien que n'osant pas pratiquer, comprenait que cette éducation manquée exercerait sur la vie entière de ses enfants la plus funeste influence... Mais que faire, s'il était seul à l'admettre ?...

La semaine suivante, M. Morlet trouva à la jeune femme un air préoccupé ; sachant qu'elle suivait une retraite pascale, il garda discrètement le silence. Toutefois, le samedi matin elle paraissait tellement impressionnée qu'il l'interrogea. Sans rien dire, elle lui tendit, ouvert, le cahier où elle avait fait un court résumé des sermons entendus. Il lut ceci :

SIXIÈME INSTRUCTION
Devoirs de la Mère

Obligation de s'examiner sur la manière dont on élève ses enfants. Obligation de s'accuser des fautes commises contre les devoirs de l'éducation. Négligence générale de la faire... Culpabilité plus ou moins grave, selon que

la faiblesse est fréquente ou plus rare, selon qu'elle porte sur des défauts sérieux ou sur de simples travers. Réfléchir aux suites de la faiblesse qui produira les « enfants gâtés » :

Gâtés pour le temps, ne donnant pas à la société, à la patrie, ce qu'ils leur devaient, à cause de leur mollesse, de leur égoïsme ; habitués qu'ils sont à tout attendre des autres sans leur rien rendre... nuisibles parfois à cause de leurs défauts devenus des vices... Gâtés pour l'Eglise. Elle leur sera odieuse à cause de ses doctrines qui gêneront leurs mauvaises passions. Gâtés pour l'éternité par conséquent, puisqu'ils auront manqué leur vie. Bien méditer sur la responsabilité des mères... sur leur culpabilité lorsqu'elles ne savent pas accepter les sacrifices que comporte la correction de leurs enfants... légèreté avec laquelle beaucoup d'entre elles assument cette responsabilité terrible... »

RÉSOLUTION : Me réformer sérieusement à ce sujet... en faire l'objet de mes prières quotidiennes et de mes méditations... aider mon mari dans cette tâche qui nous est commune. »

En regardant le cahier à sa femme, M. Morlet la regarda longuement ; il semblait que'une barrière tombait entre eux, et que l'union de leurs âmes était rompue pour la première fois. Etrangement émus tous deux, ils se tendirent spontanément la main.

— Enfin ! dit-il simplement. — Tu ne peux t'imaginer, répondit-elle, l'émotion que j'ai éprouvée en entend cette instruction ; on eût dit qu'un voile se déchirait devant mes yeux et que je voyais les choses toutes changées. Avec un peu de reproche et l'interrompt : « Les choses toutes changées ? Oh ! Edmée, que de fois j'ai voulu t'éclairer ! Elle lui sourit doucement : « C'est vrai ; mais je ne comprenais pas, je te trouvais sévère, méchant même parfois. Mon ami, c'est la retraite qui m'a ouvert les yeux ; j'ai vu, comme si elles étaient arrivées, les conséquences de mon aveuglement et de ma faiblesse ; et j'ai commencé à sentir un vil regret. Puis la confession a achevé dans mon âme l'œuvre de transformation. Comme je demandais au prêtre jusqu'à quel point une mère peut se rendre coupable, en gâtant ses enfants et en négligeant leur éducation : « Jusqu'à la faute grave », m'a-t-il répondu. Et il ajouta : « Admettez-vous que la faiblesse ou la négligence d'une mère puissent entraîner pour ses enfants un dommage grave ? — Oui. — Eh bien ! qui dit dommage grave, dit culpabilité grave dans la cause, si elle est consciente. »

Ce fut un nouveau trait de lumière. Oh ! comme je remercie Dieu ! Car je sens fortement que c'est sa grâce qui m'a éclairé. Je l'avais si bien prié ; j'avais fait appel à tout mon bon vouloir... »

M. Morlet écoutait sans mot dire, tout heureux de ces dispositions nouvelles. Sa femme continua : « Puis, une suite de prédications amène les dispositions qu'un sermon isolé n'a pas le temps de produire au milieu des occupations ordinaires... Il est utile de pratiquer, vois-tu !... »

— Mais je ne t'en ai jamais empêchée, Edmée... »

Ajors, s'approchant de lui affectueusement, elle demanda : « Pour que nos enfants soient vraiment bons, ne crois-tu pas que l'exemple des pratiques religieuses devrait venir de nous deux ? — Peut-être, » fit-il, subitement pensif. Jehan d'ESTREELLES.

la faiblesse est fréquente ou plus rare, selon qu'elle porte sur des défauts sérieux ou sur de simples travers. Réfléchir aux suites de la faiblesse qui produira les « enfants gâtés » :

Gâtés pour le temps, ne donnant pas à la société, à la patrie, ce qu'ils leur devaient, à cause de leur mollesse, de leur égoïsme ; habitués qu'ils sont à tout attendre des autres sans leur rien rendre... nuisibles parfois à cause de leurs défauts devenus des vices... Gâtés pour l'Eglise. Elle leur sera odieuse à cause de ses doctrines qui gêneront leurs mauvaises passions. Gâtés pour l'éternité par conséquent, puisqu'ils auront manqué leur vie. Bien méditer sur la responsabilité des mères... sur leur culpabilité lorsqu'elles ne savent pas accepter les sacrifices que comporte la correction de leurs enfants... légèreté avec laquelle beaucoup d'entre elles assument cette responsabilité terrible... »

RÉSOLUTION : Me réformer sérieusement à ce sujet... en faire l'objet de mes prières quotidiennes et de mes méditations... aider mon mari dans cette tâche qui nous est commune. »

En regardant le cahier à sa femme, M. Morlet la regarda longuement ; il semblait que'une barrière tombait entre eux, et que l'union de leurs âmes était rompue pour la première fois. Etrangement émus tous deux, ils se tendirent spontanément la main.

— Enfin ! dit-il simplement. — Tu ne peux t'imaginer, répondit-elle, l'émotion que j'ai éprouvée en entend cette instruction ; on eût dit qu'un voile se déchirait devant mes yeux et que je voyais les choses toutes changées. Avec un peu de reproche et l'interrompt : « Les choses toutes changées ? Oh ! Edmée, que de fois j'ai voulu t'éclairer ! Elle lui sourit doucement : « C'est vrai ; mais je ne comprenais pas, je te trouvais sévère, méchant même parfois. Mon ami, c'est la retraite qui m'a ouvert les yeux ; j'ai vu, comme si elles étaient arrivées, les conséquences de mon aveuglement et de ma faiblesse ; et j'ai commencé à sentir un vil regret. Puis la confession a achevé dans mon âme l'œuvre de transformation. Comme je demandais au prêtre jusqu'à quel point une mère peut se rendre coupable, en gâtant ses enfants et en négligeant leur éducation : « Jusqu'à la faute grave », m'a-t-il répondu. Et il ajouta : « Admettez-vous que la faiblesse ou la négligence d'une mère puissent entraîner pour ses enfants un dommage grave ? — Oui. — Eh bien ! qui dit dommage grave, dit culpabilité grave dans la cause, si elle est consciente. »

Ce fut un nouveau trait de lumière. Oh ! comme je remercie Dieu ! Car je sens fortement que c'est sa grâce qui m'a éclairé. Je l'avais si bien prié ; j'avais fait appel à tout mon bon vouloir... »

M. Morlet écoutait sans mot dire, tout heureux de ces dispositions nouvelles. Sa femme continua : « Puis, une suite de prédications amène les dispositions qu'un sermon isolé n'a pas le temps de produire au milieu des occupations ordinaires... Il est utile de pratiquer, vois-tu !... »

— Mais je ne t'en ai jamais empêchée, Edmée... »

Ajors, s'approchant de lui affectueusement, elle demanda : « Pour que nos enfants soient vraiment bons, ne crois-tu pas que l'exemple des pratiques religieuses devrait venir de nous deux ? — Peut-être, » fit-il, subitement pensif. Jehan d'ESTREELLES.

la faiblesse est fréquente ou plus rare, selon qu'elle porte sur des défauts sérieux ou sur de simples travers. Réfléchir aux suites de la faiblesse qui produira les « enfants gâtés » :

Gâtés pour le temps, ne donnant pas à la société, à la patrie, ce qu'ils leur devaient, à cause de leur mollesse, de leur égoïsme ; habitués qu'ils sont à tout attendre des autres sans leur rien rendre... nuisibles parfois à cause de leurs défauts devenus des vices... Gâtés pour l'Eglise. Elle leur sera odieuse à cause de ses doctrines qui gêneront leurs mauvaises passions. Gâtés pour l'éternité par conséquent, puisqu'ils auront manqué leur vie. Bien méditer sur la responsabilité des mères... sur leur culpabilité lorsqu'elles ne savent pas accepter les sacrifices que comporte la correction de leurs enfants... légèreté avec laquelle beaucoup d'entre elles assument cette responsabilité terrible... »

RÉSOLUTION : Me réformer sérieusement à ce sujet... en faire l'objet de mes prières quotidiennes et de mes méditations... aider mon mari dans cette tâche qui nous est commune. »

En regardant le cahier à sa femme, M. Morlet la regarda longuement ; il semblait que'une barrière tombait entre eux, et que l'union de leurs âmes était rompue pour la première fois. Etrangement émus tous deux, ils se tendirent spontanément la main.

— Enfin ! dit-il simplement. — Tu ne peux t'imaginer, répondit-elle, l'émotion que j'ai éprouvée en entend cette instruction ; on eût dit qu'un voile se déchirait devant mes yeux et que je voyais les choses toutes changées. Avec un peu de reproche et l'interrompt : « Les choses toutes changées ? Oh ! Edmée, que de fois j'ai voulu t'éclairer ! Elle lui sourit doucement : « C'est vrai ; mais je ne comprenais pas, je te trouvais sévère, méchant même parfois. Mon ami, c'est la retraite qui m'a ouvert les yeux ; j'ai vu, comme si elles étaient arrivées, les conséquences de mon aveuglement et de ma faiblesse ; et j'ai commencé à sentir un vil regret. Puis la confession a achevé dans mon âme l'œuvre de transformation. Comme je demandais au prêtre jusqu'à quel point une mère peut se rendre coupable, en gâtant ses enfants et en négligeant leur éducation : « Jusqu'à la faute grave », m'a-t-il répondu. Et il ajouta : « Admettez-vous que la faiblesse ou la négligence d'une mère puissent entraîner pour ses enfants un dommage grave ? — Oui. — Eh bien ! qui dit dommage grave, dit culpabilité grave dans la cause, si elle est consciente. »

Ce fut un nouveau trait de lumière. Oh ! comme je remercie Dieu ! Car je sens fortement que c'est sa grâce qui m'a éclairé. Je l'avais si bien prié ; j'avais fait appel à tout mon bon vouloir... »

M. Morlet écoutait sans mot dire, tout heureux de ces dispositions nouvelles. Sa femme continua : « Puis, une suite de prédications amène les dispositions qu'un sermon isolé n'a pas le temps de produire au milieu des occupations ordinaires... Il est utile de pratiquer, vois-tu !... »

— Mais je ne t'en ai jamais empêchée, Edmée... »

Ajors, s'approchant de lui affectueusement, elle demanda : « Pour que nos enfants soient vraiment bons, ne crois-tu pas que l'exemple des pratiques religieuses devrait venir de nous deux ? — Peut-être, » fit-il, subitement pensif. Jehan d'ESTREELLES.

la faiblesse est fréquente ou plus rare, selon qu'elle porte sur des défauts sérieux ou sur de simples travers. Réfléchir aux suites de la faiblesse qui produira les « enfants gâtés » :

Gâtés pour le temps, ne donnant pas à la société, à la patrie, ce qu'ils leur devaient, à cause de leur mollesse, de leur égoïsme ; habitués qu'ils sont à tout attendre des autres sans leur rien rendre... nuisibles parfois à cause de leurs défauts devenus des vices... Gâtés pour l'Eglise. Elle leur sera odieuse à cause de ses doctrines qui gêneront leurs mauvaises passions. Gâtés pour l'éternité par conséquent, puisqu'ils auront manqué leur vie. Bien méditer sur la responsabilité des mères... sur leur culpabilité lorsqu'elles ne savent pas accepter les sacrifices que comporte la correction de leurs enfants... légèreté avec laquelle beaucoup d'entre elles assument cette responsabilité terrible... »

RÉSOLUTION : Me réformer sérieusement à ce sujet... en faire l'objet de mes prières quotidiennes et de mes méditations... aider mon mari dans cette tâche qui nous est commune. »

En regardant le cahier à sa femme, M. Morlet la regarda longuement ; il semblait que'une barrière tombait entre eux, et que l'union de leurs âmes était rompue pour la première fois. Etrangement émus tous deux, ils se tendirent spontanément la main.

— Enfin ! dit-il simplement. — Tu ne peux t'imaginer, répondit-elle, l'émotion que j'ai éprouvée en entend cette instruction ; on eût dit qu'un voile se déchirait devant mes yeux et que je voyais les choses toutes changées. Avec un peu de reproche et l'interrompt : « Les choses toutes changées ? Oh ! Edmée, que de fois j'ai voulu t'éclairer ! Elle lui sourit doucement : « C'est vrai ; mais je ne comprenais pas, je te trouvais sévère, méchant même parfois. Mon ami, c'est la retraite qui m'a ouvert les yeux ; j'ai vu, comme si elles étaient arrivées, les conséquences de mon aveuglement et de ma faiblesse ; et j'ai commencé à sentir un vil regret. Puis la confession a achevé dans mon âme l'œuvre de transformation. Comme je demandais au prêtre jusqu'à quel point une mère peut se rendre coupable, en gâtant ses enfants et en négligeant leur éducation : « Jusqu'à la faute grave », m'a-t-il répondu. Et il ajouta : « Admettez-vous que la faiblesse ou la négligence d'une mère puissent entraîner pour ses enfants un dommage grave ? — Oui. — Eh bien ! qui dit dommage grave, dit culpabilité grave dans la cause, si elle est consciente. »

Ce fut un nouveau trait de lumière. Oh ! comme je remercie Dieu ! Car je sens fortement que c'est sa grâce qui m'a éclairé. Je l'avais si bien prié ; j'avais fait appel à tout mon bon vouloir... »

M. Morlet écoutait sans mot dire, tout heureux de ces dispositions nouvelles. Sa femme continua : « Puis, une suite de prédications amène les dispositions qu'un sermon isolé n'a pas le temps de produire au milieu des occupations ordinaires... Il est utile de pratiquer, vois-tu !... »

— Mais je ne t'en ai jamais empêchée, Edmée... »

Ajors, s'approchant de lui affectueusement, elle demanda : « Pour que nos enfants soient vraiment bons, ne crois-tu pas que l'exemple des pratiques religieuses devrait venir de nous deux ? — Peut-être, » fit-il, subitement pensif. Jehan d'ESTREELLES.

la faiblesse est fréquente ou plus rare, selon qu'elle porte sur des défauts sérieux ou sur de simples travers. Réfléchir aux suites de la faiblesse qui produira les « enfants gâtés » :

Gâtés pour le temps, ne donnant pas à la société, à la patrie, ce qu'ils leur devaient, à cause de leur mollesse, de leur égoïsme ; habitués qu'ils sont à tout attendre des autres sans leur rien rendre... nuisibles parfois à cause de leurs défauts devenus des vices... Gâtés pour l'Eglise. Elle leur sera odieuse à cause de ses doctrines qui gêneront leurs mauvaises passions. Gâtés pour l'éternité par conséquent, puisqu'ils auront manqué leur vie. Bien méditer sur la responsabilité des mères... sur leur culpabilité lorsqu'elles ne savent pas accepter les sacrifices que comporte la correction de leurs enfants... légèreté avec laquelle beaucoup d'entre elles assument cette responsabilité terrible... »

RÉSOLUTION : Me réformer sérieusement à ce sujet... en faire l'objet de mes prières quotidiennes et de mes méditations... aider mon mari dans cette tâche qui nous est commune. »

En regardant le cahier à sa femme, M. Morlet la regarda longuement ; il semblait que'une barrière tombait entre eux, et que l'union de leurs âmes était rompue pour la première fois. Etrangement émus tous deux, ils se tendirent spontanément la main.

— Enfin ! dit-il simplement. — Tu ne peux t'imaginer, répondit-elle, l'émotion que j'ai éprouvée en entend cette instruction ; on eût dit qu'un voile se déchirait devant mes yeux et que je voyais les choses toutes changées. Avec un peu de reproche et l'interrompt : « Les choses toutes changées ? Oh ! Edmée, que de fois j'ai voulu t'éclairer ! Elle lui sourit doucement : « C'est vrai ; mais je ne comprenais pas, je te trouvais sévère, méchant même parfois. Mon ami, c'est la retraite qui m'a ouvert les yeux ; j'ai vu, comme si elles étaient arrivées, les conséquences de mon aveuglement et de ma faiblesse ; et j'ai commencé à sentir un vil regret. Puis la confession a achevé dans mon âme l'œuvre de transformation. Comme je demandais au prêtre jusqu'à quel point une mère peut se rendre coupable, en gâtant ses enfants et en négligeant leur éducation : « Jusqu'à la faute grave », m'a-t-il répondu. Et il ajouta : « Admettez-vous que la faiblesse ou la négligence d'une mère puissent entraîner pour ses enfants un dommage grave ? — Oui. — Eh bien ! qui dit dommage grave, dit culpabilité grave dans la cause, si elle est consciente. »

Ce fut un nouveau trait de lumière. Oh ! comme je remercie Dieu ! Car je sens fortement que c'est sa grâce qui m'a éclairé. Je l'avais si bien prié ; j'avais fait appel à tout mon bon vouloir... »

M. Morlet écoutait sans mot dire, tout heureux de ces dispositions nouvelles. Sa femme continua : « Puis, une suite de prédications amène les dispositions qu'un sermon isolé n'a pas le temps de produire au milieu des occupations ordinaires... Il est utile de pratiquer, vois-tu !... »

— Mais je ne t'en ai jamais empêchée, Edmée... »

Ajors, s'approchant de lui affectueusement, elle demanda : « Pour que nos enfants soient vraiment bons, ne crois-tu pas que l'exemple des pratiques religieuses devrait venir de nous deux ? — Peut-être, » fit-il, subitement pensif. Jehan d'ESTREELLES.

Voir plus loin : LES DÉPÊCHES DE LA NUIT

serons assurés du succès. Nous tenterons l'aventure demain soir. Peux-tu compter sur tes... cavaliers ? — Autant que sur moi-même ; j'ai choisi des gauds déterminés qui ont fait jadis leurs preuves dans les Andes. — Si vous voulez, senior. — Et vous les ordres ? — On l'a dit, mais la chose n'a jamais été prouvée. Avant de mes camarades n'a réussi à produire des tentatives. — Pour la bonne raison que tu avais eu soin de les supprimer. Mais passons ! Demain, à minuit précis, tu seras avec tes compatriotes dans les bois de palmiers, où je viendrai te rejoindre !... Nous embarquerons dans le canot et, sans bruit, nous nous retirons au navire. Les deux matelots de garde dormiront certainement. — Et, tout doucement, nous les enverrons achever leurs rêves dans l'autre monde. — Tu défendras expressément à tes brigands de leur faire le moindre mal ; une fois en pleine mer, ils nous aideront à manœuvrer le navire. — C'est entendu, senior. — Quand nous serons les maîtres de la « Tortue », nous descendrons aux cabines où nous trouverons le petit jeune homme et les deux demoiselles que nous y avons nous monter, et qui, certainement, y seront encore dans. — Et qu'en feront-elles ? — Nous commencerons par mettre le jeune homme aux fers. Quant aux demoiselles, nous les entourerons de tous les égards que des gens bien élevés doivent aux personnes du sexe. J'exige que les acolytes soient d'une correction absolue. — Rassurez-vous, ce sont des cavaliers ! — Avant d'abandonner la chaloupe, nous aurons le soin de la mettre hors d'usage. Pendant que je m'occuperai de nos prisonniers, tu iras aux machines et tu mettras la navire sous pression. — Tu as besoin de quoi, et je vous assure que ça ira tout seul. — Nous profiterons de la première vapeur pour nous éloigner, et si, à ce moment, les gens de l'île donnent l'alerte, il leur sera impossible de nous poursuivre, car ils seront privés de toute communication avec l'extérieur. — Et nous cinglerons droit sur les côtes du Venezuela !... où nous aurons les coupes franches pour vendre le navire et partager, en honnêtes gens, tout le bénéfice de l'affaire ; je suis votre homme, senior !

Les deux bandits s'attardèrent à examiner dans ses moindres détails, le joli plan qu'ils avaient élaboré, puis ils se séparèrent. Roca-Tripa s'en alla rejoindre ses cavaliers, et Trunk, par le passage qu'il connaissait, s'achemina vers le pavillon de Léonidas. L'aventurier avait repris, sur sa vieille, son air ascendant ; aussi fut-il accueilli avec joie. — Soyez le bienvenu, mon cher major ! Comme vous avez l'air heureux ! — C'est que j'ai d'excellentes nouvelles

ÉCHOS

FÉDÉRATION DES PÊCHEURS A LA LIGNE DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS

Dimanche dernier, à son lieu à Lille, au siège du Syndicat des Pêcheurs à la ligne du Nord, deux réunions des présidents des sociétés de pêche du Nord et du Pas-de-Calais, sous la présidence de M. Ravet de Monteville, président du Syndicat des Pêcheurs du Nord.

Près de toutes les sociétés de pêche des deux départements étaient représentées. Cette réunion avait pour but la formation d'une Fédération des sociétés de pêcheurs à la ligne, Riverains et Pisciculteurs du Nord et du Pas-de-Calais. Après de nombreuses et intéressantes discussions, les statuts sont élaborés et il est passé à la formation du Conseil de direction de cette Fédération qui se compose comme suit :

Président, M. Ravet de Monteville, président du Syndicat des Pêcheurs du Nord ; vice-présidents, MM. Gallot, président de la Société Amicale des Pêcheurs d'Arras ; Griest, secrétaire général de la Société des Pêcheurs du Calaisis, à Calais ; secrétaire général, M. Walfart, secrétaire administratif du Syndicat des Pêcheurs du Nord ; secrétaire adjoint, M. Deburle, vice-président du même syndicat ; trésorier général, M. Vasse, trésorier de la Société amicale des Pêcheurs d'Arras ; conseillers, MM. Brunel, président du Syndicat des Pêcheurs de Roubaix-Tourcoing ; Delorme, président de la Société de Pêche de Dunkerque ; Lemahieu, président de la Société de Pêche d'Hazebrouck ; Gérard, secrétaire de la Société de Pêche de Vieux-Condé ; Rosland, trésorier de la Société de Pêche de Rethune ; Président de la Société de Pêche « Les Poissons rouges », Lillers.

Bonne lecture pour les pêcheurs de nos deux départements ont eu à leur disposition une intéressante Association pour la défense de leurs intérêts.

MÉDAILLE D'HONNEUR AUX MARINS DU COMMERCE

La médaille d'honneur est accordée aux marins du commerce dont les noms suivent :

Inscrits à Dunkerque : MM. Barra, Matiel, Benard, Berquin, Bommeleer, Castille, Camus, capitaines au cabotage ; Charlemaim, Dewaele, Dollet, matelots ; Evard, capitaine au cabotage ; Labat, pilote ; Lengheix, capitaine au cabotage ; Lanoye, mécanicien breveté ; Ledanois, matelot ; Leurgans, pilote ; Riquier, mécanicien breveté ; Thomas, matelot ; Vanstrat, capitaine au cabotage.

Inscrits à Gravelines : M. Boulanger, Auguste Brunet, Jean-Baptiste Brunet, Creton, Daubertout, Dubuis, Abraham Four, Leunier matelots à Gravelines ; Manier, Neukelman, Paillard, Ramet, Vadoux, matelots.

INTENDANCE

M. Choppé, sergent-major à la Ire section des commis et ouvriers militaires d'administration, est classé pour l'emploi d'adjudant (tableau 1910).

LES CYCLISTES ET LES PÉRIODES MILITAIRES

Jusqu'à présent, les vélocipédistes convoqués pour une période d'instruction, en vue des manœuvres d'automne, avec leur machine, étaient seuls autorisés à toucher l'indemnité journalière de un franc, comme pour les manœuvres de cadres.

Le ministre vient de décider que les bicyclistes convoqués dans les mêmes conditions, pour une période dans les camps d'instruction, seraient également admis à la perception de la prime journalière.

En ce qui concerne les hommes de l'armée active qui font un service vélocipédique avec une machine leur appartenant, après consentement, l'indemnité journalière prévue ci-dessus ne pourra désormais leur être attribuée qu'après autorisation du ministre.

Les militaires auront, toutefois, droit à l'exonération de la taxe.

CHEMIN DE FER DU NORD

Fêtes de Pâques. — La Compagnie du Chemin de fer du Nord a l'honneur de vous annoncer que, pendant les fêtes de Pâques, vient de prendre les dispositions suivantes :

Les coupons de retour des billets d'aller

La Neige

Pau, 20 mars. — La neige tombe abondamment depuis deux jours sur les Pyrénées. Les flocons tombés dans la plaine ont fondu aussitôt. La température s'est beaucoup abaissée.

Attaque contre un train

TUES ET BLESSÉS

Athènes. — Cinq cents paysans ont tenté d'arrêter un train à une station près de Larissa ; ils ont cassé les vitres des wagons.

La troupe est intervenue et a fait feu ; il y a eu cinq tués et une quinzaine de blessés. Les autres paysans se sont dispersés ; une centaine d'entre eux se sont dirigés vers Larissa où ils se sont livrés à une démonstration tumultueuse. La cavalerie les a dispersés. Deux officiers ont reçu des contusions.

HUIT CENTS PÊCHEURS NOYÉS sur les côtes du Japon

Saint-Petersbourg, 20. — On mande de Tokio que pendant une tempête très violente qui sévissait sur la côte orientale du Japon, plus de cinq cents bateaux de pêche ont coulé. Les équipages comptaient en tout huit cents hommes environ.

Congrès de la Jeunesse Catholique A CAMBRAI

Séance du matin

M. le vicaire-général Cateau préside cette séance qui s'ouvre à neuf heures devant 600 jeunes gens. Sur l'estrade prennent place MM. Rivière, président de la J. C. du Cambrai ; Lacoïn, vice-président de la J. C. de Valenciennes ; vice-présidents pour l'arrondissement... etc.

M. André Galitgue, secrétaire-général, donne sur la plétié dans les groupes un rapport très documenté. Plusieurs passages de son étude soulèvent d'intéressants commentaires.

M. Joseph Cardon rend compte d'un concours original ouvert entre les cercles d'études du Cambrai. Beaucoup de groupes, studieux pourtant, ont craint d'affronter le jury. L'exemple de Wallcourt, à qui le premier prix est décerné, entrainera sans doute les timides.

M. l'abbé Delaire, aumônier de la J. C. de Solesmes, dit quelques mots du grand concours entre gymnastes organisé par son prédécesseur, M. Morelle.

A ce moment, M. l'abbé Bordron arrive dans la salle. Il est l'objet d'une ovation. Le populaire orateur insiste sur la nécessité, pour les jeunes gens, d'étudier les questions actuelles.

Un rapport vivant et enjoué de M. Galitgue sur la propagande antimacaronique des Jeunes termine cette séance du matin.

Séance de l'après-midi

Trente cents personnes ont pris place dans la vaste salle des fêtes du collège Notre-Dame de Grâce. On peut évaluer à un millier le nombre des hommes qui écoutent au portes.

Les gymnastes, drapeaux en tête et revêtus de leurs « treillis » pimpants, sont en nombre ; les groupes de Cambrai (Saint-Michel), d'Escaudœuvres, de Neuville-sur-Escaut attendent Mgr Delamare.

Quand Mgr le Coadjuteur fait son entrée dans la salle, avec Sa Grandeur Mgr de Lydda, Mgr Carlier et Mgr Massart,

La Neige

Pau, 20 mars. — La neige tombe abondamment depuis deux jours sur les Pyrénées. Les flocons tombés dans la plaine ont fondu aussitôt. La température s'est beaucoup abaissée.

Attaque contre un train

TUES ET BLESSÉS

Athènes. — Cinq cents paysans ont tenté d'arrêter un train à une station près de Larissa ; ils ont cassé les vitres des wagons.

La troupe est intervenue et a fait feu ; il y a eu cinq tués et une quinzaine de blessés. Les autres paysans se sont dispersés ; une centaine d'entre eux se sont dirigés vers Larissa où ils se sont livrés à une démonstration tumultueuse. La cavalerie les a dispersés. Deux officiers ont reçu des contusions.

HUIT CENTS PÊCHEURS NOYÉS sur les côtes du Japon

Saint-Petersbourg, 20. — On mande de Tokio que pendant une tempête très violente qui sévissait sur la côte orientale du Japon, plus de cinq cents bateaux de pêche ont coulé. Les équipages comptaient en tout huit cents hommes environ.

Congrès de la Jeunesse Catholique A CAMBRAI

Séance du matin

M. le vicaire-général Cateau préside cette séance qui s'ouvre à neuf heures devant 600 jeunes gens. Sur l'estrade prennent place MM. Rivière, président de la J. C. du Cambrai ; Lacoïn, vice-président de la J. C. de Valenciennes ; vice-présidents pour l'arrondissement... etc.

M. André Galitgue, secrétaire-général, donne sur la plétié dans les groupes un rapport très documenté. Plusieurs passages de son étude soulèvent d'intéressants commentaires.

M. Joseph Cardon rend compte d'un concours original ouvert entre les cercles d'études du Cambrai. Beaucoup de groupes, studieux pourtant, ont craint d'affronter le jury. L'exemple de Wallcourt, à qui le premier prix est décerné, entrainera sans doute les timides.

M. l'abbé Delaire, aumônier de la J. C. de Solesmes, dit quelques mots du grand concours entre gymnastes organisé par son prédécesseur, M. Morelle.

A ce moment, M. l'abbé Bordron arrive dans la salle. Il est l'objet d'une ovation. Le populaire orateur insiste sur la nécessité, pour les jeunes gens, d'étudier les questions actuelles.

Un rapport vivant et enjoué de M. Galitgue sur la propagande antimacaronique des Jeunes termine cette séance du matin.

Séance de l'après-midi

Trente cents personnes ont pris place dans la vaste salle des fêtes du collège Notre-Dame de Grâce. On peut évaluer à un millier le nombre des hommes qui écoutent au portes.

Les gymnastes, drapeaux en tête et revêtus de leurs « treillis » pimpants, sont en nombre ; les groupes de Cambrai (Saint-Michel), d'Escaudœuvres, de Neuville-sur-Escaut attendent Mgr Delamare.

Quand Mgr le Coadjuteur fait son entrée dans la salle, avec Sa Grandeur Mgr de Lydda, Mgr Carlier et Mgr Massart,

FEUILLETON N° 19

La Folle Aventure de Léonidas Papineau

Par Charles SOLO

Alors il toucha son compagnon à l'épaule et lui dit :

— Viens !

Tous deux s'enfoncèrent sous bois et arrivèrent ainsi au pied des contreforts du volcan, dans un endroit désert où ils étaient sûrs que nul ne viendrait les surprendre.

La nuit était profonde. Quelques feux brillèrent dans la direction des pavillons et, au-dessus de leurs têtes, une brume lumineuse auréolait le cratère. Roca-Tripa en fit la remarque.

— Avez-vous vu le volcan, senior ? On dirait que... — Laisse donc le volcan ! S'il entre en éruption, ce ne sera pas avant trois ou quatre jours, et, dans trois ou quatre jours, nous serons loin !

— Est-il donc nécessaire de précipiter les pas ? Plus vite nous agirons, mieux nous

serons assurés du succès. Nous tenterons l'aventure demain soir. Peux-tu compter sur tes... cavaliers ? — Autant que sur moi-même ; j'ai choisi des gauds déterminés qui ont fait jadis leurs preuves dans les Andes. — Si vous voulez, senior. — Et vous les ordres ? — On l'a dit, mais la chose n'a jamais été prouvée. Avant de mes camarades n'a réussi à produire des tentatives. — Pour la bonne raison que tu avais eu soin de les supprimer. Mais passons ! Demain, à minuit précis, tu seras avec tes compatriotes dans les bois de palmiers, où je viendrai te rejoindre !... Nous embarquerons dans le canot et, sans bruit, nous nous retirons au navire. Les deux matelots de garde dormiront certainement. — Et, tout doucement, nous les enverrons achever leurs rêves dans l'autre monde. — Tu défendras expressément à tes brigands de leur faire le moindre mal ; une fois en pleine mer, ils nous aideront à manœuvrer le navire. — C'est entendu, senior. — Quand nous serons les maîtres de la « Tortue », nous descendrons aux cabines où nous trouverons le petit jeune homme et les deux demoiselles que nous y avons nous monter, et qui, certainement, y seront encore dans. — Et qu'en feront-elles ? — Nous commencerons par mettre le jeune homme aux fers. Quant aux demoiselles, nous les entourerons de tous les égards que des gens bien élevés doivent aux personnes du sexe. J'exige que les acolytes soient d'une correction absolue. — Rassurez-vous, ce sont des cavaliers ! — Avant d'abandonner la chaloupe, nous aurons le soin de la mettre hors d'usage. Pendant que je m'occuperai de nos prisonniers, tu iras aux machines et tu mettras la navire sous pression. — Tu as besoin de quoi, et je vous assure que ça ira tout seul. — Nous profiterons de la première vapeur pour nous éloigner, et si, à ce moment, les gens de l'île donnent l'alerte, il leur sera impossible de nous poursuivre, car ils seront privés de toute communication avec l'extérieur. — Et nous cinglerons droit sur les côtes du Venezuela !... où nous aurons les coupes franches pour vendre le navire et partager, en honnêtes gens, tout le bénéfice de l'affaire ; je suis votre homme, senior !

Les deux bandits s'attardèrent à examiner dans ses moindres détails, le joli plan qu'ils avaient élaboré, puis ils se séparèrent. Roca-Tripa s'en alla rejoindre ses cavaliers, et Trunk, par le passage qu'il connaissait, s'achemina vers le pavillon de Léonidas. L'aventurier avait repris, sur sa vieille, son air ascendant ; aussi fut-il accueilli avec joie. — Soyez le bienvenu, mon cher major ! Comme vous avez l'air heureux ! — C'est que j'ai d'excellentes nouvelles

à vous apprendre ! Ce matin, un emissaire de notre république a pu me rejoindre et m'a appris que tout était prêt pour vous enlever d'ici. Le navire, que j'ai quitté à la nage, croise à vingt milles d'ici et n'attend qu'un ordre pour envoyer un canot, monté par des hommes d'élite. Cet ordre, je l'ai donné, et nous partirons dans quatre jours, par une nuit sans lune. — Trunk ! mon bon Trunk ! que faire pour vous remercier ? — Oh ne remercie pas ceux qui font leur devoir ! — Oh je sais que vous êtes l'homme de toutes les abnégations,